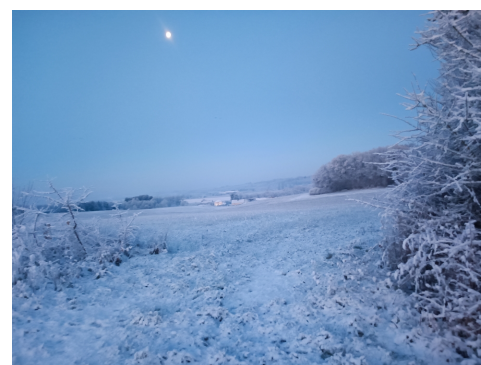
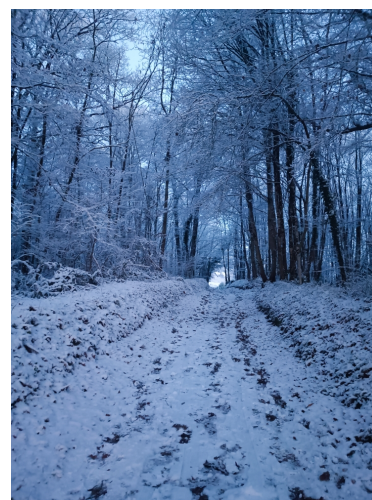


Le Jalaisien



Janvier 2026



Sommaire

-  **Le mot du maire : page 4**
-  **Zoom sur le budget 2025 : page 5**
-  **2025 en images : page 8**
-  **En 2026 : Élections municipales : page 22**
-  **Services et infos pratiques : page 24**
-  **La vie intercommunale : page 30**
-  **Souvenirs, souvenirs... : page 36**



Le mot du maire

Claudine Ozan

Maire de Nuillé-le-Jalais



*Chères Jalaisiennes,
Chers Jalaisiens,*

C'est avec un réel plaisir que je m'adresse à vous en ce début d'année 2026.

Au fil de ces pages, vous découvrirez un bilan des réalisations menées tout au long de l'année 2025. Ce bulletin vous apporte également des informations sur les différentes instances auxquelles notre commune est attachée – la Communauté de communes, le Département ou encore le Perche Sarthois – ainsi que des renseignements pratiques utiles à votre quotidien.

Je tiens à adresser mes plus sincères remerciements aux enseignants pour leur engagement constant auprès de nos enfants, aux bénévoles de la NASA (Nuillé, Ardenay, Soultré Amicale, association pour les écoles du SIVOS) pour leur implication lors de chaque manifestation, ainsi qu'aux agents communaux pour leur travail quotidien et leur dévouement au service de tous.

Ce numéro revêt une dimension particulière, puisqu'il marque également la fin du mandat municipal, avant les prochaines élections prévues les 15 et 22 mars prochains.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2026, qu'elle soit synonyme de bonheur partagé avec vos proches, de réussites dans vos projets personnels et professionnels, et surtout de bonne santé.

Votre Maire, Claudine Ozan

Nuillé-le-Jalais



Zoom sur le
budget 2025

Zoom sur le budget

585 612.86 €

Budget primitif voté pour
l'année 2025

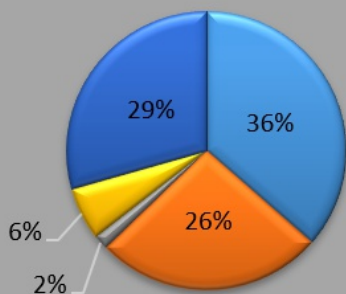
90 % dédiés au Fonctionnement

(Dépenses courantes de la commune : énergie, achat petits matériels, salaires, subventions associations, communication, participation SIVOS ...)

10 % consacrés aux investissements

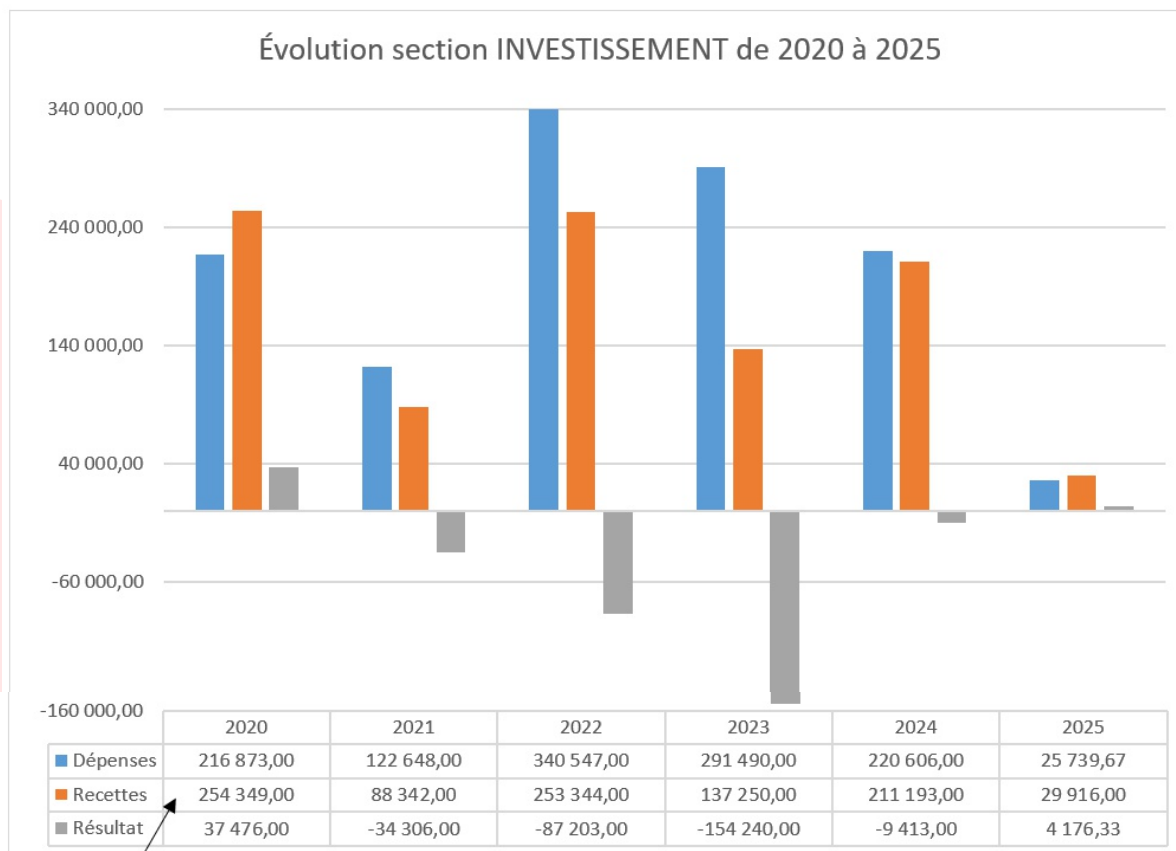
(Dépenses importantes qui dureront dans le temps : achat terrain, mobiliers, aménagement terrain de jeux, matériels informatiques, remboursement emprunt ...)

Répartition des RECETTES de fonctionnement perçues en 2025



- Ressources fiscales
- Dotations / Subventions
- Autres produits (loyer immeuble, locations salle, remboursement personnel ...)
- Produits des services (cantine, concessions cimetière ...)
- Excédent 2023

Zoom sur le budget



Dont emprunt 100 000€

Autofinancement des projets sans recours à un emprunt complémentaire

Résultat positif en 2025

*Chiffres définitifs pour 2025 lors du vote du budget

Nuillé-le-Jalais



2025

en images !

Les manifestations

Les voeux du maire

Les voeux du maire se sont déroulés le samedi 18 janvier, en présence de Madame Le Conte, Conseillère Départementale, Monsieur Courtabessis, Vice-président de la Communauté de Communes du Gesnois Bilurien.

Un vin d'honneur a, comme de coutume, été offert à nos concitoyens présents.



Les commémorations du 8 mai

Nous aimons, à chaque commémoration, lire un texte, une lettre parlant d'un résistant, militaire, autre, pour se remémorer le courage qu'ils ont pu avoir pendant cette terrible guerre. Depuis plusieurs années, nous avons le plaisir d'avoir des jeunes (écoliers, conseillers municipaux jeunes) pour partager ce moment important.



Olga Bancic est née dans une famille juive de Bessarabie. Militante communiste, elle rejoint la France en 1938. Elle s'engage très tôt dans la résistance sous le pseudonyme de Pierrette et assure, entre-autres, le transport des armes et des munitions. Olga est arrêtée le 16 novembre 1943. Condamnée à mort, Olga est transférée en Allemagne. Le 9 mai 1944, pendant son transfert à la prison de Stuttgart pour y être guillotinée, elle aurait jeté à travers une fenêtre une dernière lettre, datée du jour, adressée à sa fille Dolores. La note jointe, adressée à la Croix-Rouge, précisait:

« Chère Madame. Je vous prie de bien vouloir remettre cette lettre à ma petite fille Dolorès Jacob après la guerre. C'est le dernier désir d'une mère qui va vivre encore 12 heures. Merci. »

« Ma chère petite fille, mon cher petit amour. Ta mère écrit la dernière lettre, ma chère petite fille, demain à 6 heures, le 10 mai, je ne serai plus. Mon amour, ne pleure pas, ta mère ne pleure pas non plus. Je meurs avec la conscience tranquille et avec toute la conviction que demain tu auras une vie et un avenir plus heureux que ta mère. Tu n'auras plus à souffrir. Sois fière de ta mère, mon petit amour. J'ai toujours ton image devant moi. Je vais croire que tu verras ton père, j'ai l'espérance que lui aura un autre sort. Dis-lui que j'ai toujours pensé à lui comme à toi. Je vous aime de tout mon cœur.

Tous les deux vous m'êtes chers. Ma chère enfant, ton père est, pour toi, une mère aussi. Il t'aime beaucoup. Tu ne sentiras pas le manque de ta mère. Mon cher enfant, je finis ma lettre avec l'espérance que tu seras heureuse pour toute ta vie, avec ton père, avec tout le monde.

Je vous embrasse de tout mon cœur, beaucoup, beaucoup.

Adieu mon amour.

Ta mère. »

Les journées européennes du patrimoine



Ancien coq installé initialement en haut du clocher.

On peut y apercevoir des impacts de balles allemandes datant de la dernière guerre mondiale.
A découvrir à l'intérieur de l'église.

Voici quelques commentaires que nous ont laissé des visiteurs.

"Magnifiques tableaux, superbement restaurés, ils colorent cette église joliment".

"Très belle découverte pour nous habitants du secteur qui n'étions jamais entrés dans cette petite église, merci".

*"Belle petite église, étonnamment ornée et décorée.
Merci de permettre au public d'y avoir accès."*

"Merci de nous permettre de visiter cette petite église et merci pour les explications et photos en libre accès".

"Une très belle découverte. Merci de l'ouvrir en libre accès toute la journée et d'avoir des explications".

La course cycliste Paris-Connerré

La 55ème course Paris-Connerré a, à nouveau, traversé Nuillé-le-Jalais pour réaliser quatre tours du circuit final de 10,8 kilomètres.

Félicitation à Alan Riou vainqueur de cette course et également Breillois.



Octobre rose



Les commémorations du 11 novembre

Etienne Tanty a 24 ans lorsque la guerre éclate. Entre août 1914 et septembre 1915, il écrira au front plus de 400 lettres dont celle-ci en date du 20 novembre 1914 :

J'ai le cafard. Voilà six mois que ça dure, six mois, une demi-année qu'on traîne entre la vie et la mort, cette misérable existence qui n'a plus rien d'humain ; six mois sans espoir. Pourquoi tout ce massacre ? Est-ce la peine de faire attendre la mort si longtemps à tant de milliers de malheureux, après les avoir privés de vie pendant des mois. Nous devenons des brutes. Je le sens chez les autres, je le sens chez moi. Je deviens indifférent, sans goût, j'erre, je ne sais quoi faire.



Etienne sera gravement blessé le 25 septembre 1915, soigné puis remobilisé avant d'être fait prisonnier en 1918. Démobilisé en 1919, il devient alors professeur de lettres classiques avant de se marier 2 ans après.

Le marché de Noël de la N.A.S.A

Le marché de Noël, organisé par la NASA, association de parents d'élèves des écoles de Nuillé, Ardenay, et Soultré, s'est déroulé le samedi 6 décembre.

Le Père Noël a, comme à son habitude, su nous surprendre avec son arrivée spectaculaire.

Nombreux exposants étaient présents, ainsi que des musiciens ambulants, et les majorettes du Breil-sur-Mérize.



Le repas des aînés organisé par le C.C.A.S

Une trentaine de Jalaisiens ont répondu présents au repas organisé par le C.C.A.S.

Le repas s'est accompagné d'un musicien qui a fait danser et chanter nos aînés.



L'arrivée du Père Noël à l'école



Cette année nos jeunes élèves de Nuillé ont visionné un film de Noël !

Et bien entendu, le Père Noël est passé nous rendre visite pour offrir une tasse à chaque enfant et des chocolats...



Le présent aux Jalaisiens



Cette année, le Conseil Municipal, a offert un gant pour four, revêtu du logo de Nuillé et sa manique.

La vie dans notre commune

Installation d'une arche au terrain de jeux, à l'initiative du conseil municipal jeunes



Mise en place d'une barrière au terrain de jeux



Parcours de randonnée "le sentier des oiseaux" au départ de l'église



Retrouvez le circuit dans le guide rando du Perche Sarthois



Table de pique-nique installée place de l'église



Implantation de sacs à déjections canines, place de l'église et rue du Jalais



Acquisition d'une parcelle attenante au cimetière

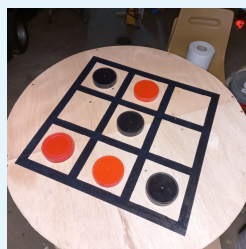


Panneaux de lieu-dit

Rénovation du parterre de la cour de l'école



Nouvelle décoration dans le parterre de la rue des Gênets



Création de jeux solitaire pour la cour de l'école

Mise en place d'une boîte à livres pour les élèves



Nouvel aménagement du bureau du maire



La vie dans notre école

Ecole et chants

Durant l'année scolaire, José Murillo, professeur de musique du Gesnois Bilurien, est intervenu dans les 3 classes. Les élèves ont pu apprendre une dizaine de chansons, découvrir de nombreux instruments et les manipuler.

Un concert a eu lieu le 20 juin dans la salle communale de Montfort le Gesnois. Les élèves ont pu chanter toutes les chansons apprises.



Un cross à l'école !

Dans notre cour de l'école, nous avons effectué notre cross de Noël. Il fallait courir la plus longue distance sur 12 minutes. C'est sous un beau temps ensoleillé que nous avons pu donner le maximum !



Carnaval à l'école

Le 06 mars, les élèves sont arrivés à l'école avec de jolis costumes. Ils s'étaient déguisés sur le thème de l'année LE FANTASTIQUE.

Sous un soleil magnifique, nous sommes ensuite allés défiler dans les rues de Nuillé le Jalais !!



Gestes qui sauvent

Ce matin, des personnes de la croix rouge sont venues faire une formation sur les gestes préventifs.

Les élèves sont désormais capables de faire un bandage, des gestes lors d'un étouffement et d'appeler les secours

Cette formation a été financée par la NASA (association de parents).



Petits scientonautes !

Aujourd'hui vendredi 21 mars nous avons participé à des expériences scientifiques autour de l'eau.

Grâce à Christophe Guérineau, un intervenant en sciences, nous avons vu en 2 groupes, une exposition (dans la salle du conseil municipal) et travaillé sur le thème " l'eau dans les machines" en classe .

Ensuite, nous avons pu profiter d'une nouvelle exposition sur l'eau réalisée par une vingtaine d'écoles de la circonscription.

Les élèves ont pu tester, manipuler, observer différentes utilisations ou états de l'eau.



Activité tennis

Les élèves de l'école ont participé à différents ateliers proposés par Baptiste Saussereau. Il est venu sur deux après-midis.



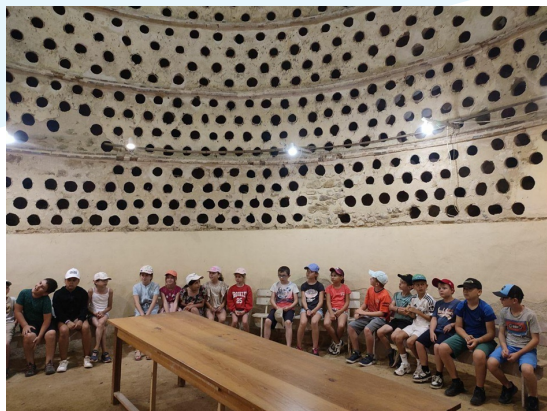
Activité football

Jeudi 19 juin, Léo, éducateur sportif du club de foot du Breil est venu nous proposer une séance d'initiation au football à l'école.



Sortie à Tuffé

Des personnes du Perche Sarthois nous ont fait visiter plusieurs lieux à Tuffé. Nous avons pu découvrir l'abbaye, le pigeonnier, l'église et enfin la statue de la velue. Nous avons découvert des animaux fantastiques cachés dans l'église.





Quand il fait chaud et qu'on cherche les coins frais !



La canicule des derniers jours d'école nous a obligé à modifier nos habitudes. Les repas de la cantine ont été délocalisés en extérieur, à l'ombre sous les arbres. On a cherché les coins frais.



Sortie à PAPEA

Notre dernière sortie de l'année a eu lieu à Papéa. Les élèves ont pu s'amuser sur les différentes attractions proposées dans le parc puis nous avons assisté au spectacle sous le chapiteau. Une maman d'élève faisait partie des acrobates et nous a offert une très belle représentation ! Les élèves ont pu se regrouper sur la scène et côtoyer les artistes.



Départ de Florence Vaussourd

Florence était à l'école de Nuillé le Jalais depuis 28 ans. Mise à part sa première année d'enseignement, elle avait fait toute sa carrière dans cette école. Rapidement, elle a pris la direction de l'école et a occupé la fonction jusqu'à cette année scolaire 2024-2025.

Florence s'attache beaucoup au bien-être des élèves. Elle prône l'idée qu'un enfant qui se sent bien dans une école, apprendra bien plus facilement. Il y a donc beaucoup de communication entre elle et ses élèves. Elle parle même très souvent en ajoutant des gestes.... C'est toute une comédie !

Mais elle ne le fait pas uniquement qu'avec ses élèves, elle fait en sorte que tout le monde se sente bien. Elle amène de la joie et de la bonne humeur au sein de l'école et c'est appréciable et apprécié par tout le monde (l'équipe enseignante, les parents, la mairie et les associations...).

Elle est toujours prête à mener des projets pour les élèves. Elle fut dans l'organisation de nombreuses classes de mer et classes de neige.

Elle a décidé de poursuivre sa carrière professionnelle dans le Puy de Dôme. Elle va occuper le poste de directrice à l'école de Murol. Elle va laisser un grand vide à Nuillé le Jalais mais aussi une envie de poursuivre tout ce qu'elle a mené durant ces années.

Comme elle aime le rappeler, une école est un beau jardin qui s'entretient : on sème, on plante, on cultive, on arrose, on arrache les mauvaises herbes quand c'est nécessaire, mais rien n'est acquis il faut toujours œuvrer pour l'entretenir ! On sait qu'avec elle, l'herbe de Murol sera bien verte !



Nuillé-le-Jalais



En 2026 :

Élections municipales

ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 et 22 mars 2026

Allez Voter!

1^{er} tour 15 mars

2^d tour 22 mars

Heure d'ouverture du bureau de vote 8h00 - 18h00

Bulletins nuls et blancs :

Lors du dépouillement, certains votes peuvent être déclarés nuls ou blancs. Ces bulletins ne sont pas comptabilisés dans les suffrages exprimés.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Vie publique INSTITUTIONS FRANÇAISES

Vote blanc ou vote nul : quelles différences ?

Vote blanc	Vote nul
<p>Une enveloppe vide</p>	<p>Un bulletin sans enveloppe</p>
<p>Un bulletin vierge dans l'enveloppe</p>	<p>Un bulletin non réglementaire</p>
	<p>Un bulletin annoté</p>
	<p>Un bulletin déchiré</p>

Vote

© DILA 2024

En mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux. Les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants. Cette évolution favorise notamment la parité et la cohésion dans les conseils municipaux.

Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme.

Contrairement aux élections municipales précédentes il n'est désormais plus possible de procéder à un panache, à savoir retirer ou ajouter un nom. Toute mention ou rature sur le bulletin rendra le vote nul.

Le vote par procuration :

Le vote par procuration permet à un électeur absent de se faire représenter, le jour du scrutin, par un électeur de son choix.

Trois solutions pour établir une procuration :

1-procuration papier – en remplissant un formulaire CERFA disponible dans les commissariats, gendarmeries.

2-procuration dématérialisée – via l'identité numérique.

3-procuration en ligne – sur le site officiel

www.maprocuration.gouv.fr

Ma procuration en 4 étapes

- 1 Je fais ma demande de procuration en ligne et je conserve la référence à 6 caractères
- 2 Je me rends en brigade de gendarmerie ou au commissariat pour faire valider ma procuration
- 3 Je reçois la confirmation de ma procuration par courriel
- 4 Je préviens la personne à qui j'ai donné procuration

© DILA 2024

Nuillé-le-Jalais



Services et

infos pratiques

Les services proposés dans votre commune

Cabine de téléconsultation



Les consultations sont disponibles :

du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00

les samedis de 8h00 à 13h00

(la cabine n'est pas accessible en dehors de ces horaires).

Transport Aléop



Départ Mairie de Nuillé :

lundi, mardi, mercredi,
jeudi, vendredi : 6h39

Arrivée Mairie de Nuillé :

lundi, mardi, jeudi et
vendredi : 19h23
mercredi 13h21

Pour plus d'informations, <https://aleop.paysdelaloire.fr>

Distributeur de baguettes



Distributeur alimenté par la boulangerie
"Au pain d'oz" - Le breil-sur-Mérisse

Location de salle, tables, bancs...

Tarifs				
	Habitant Commune	Habitant Hors Commune	Caution	
Salle	Un Week-end	160 €	190 €	500 €
	Une Journée	80 €	120 €	
	Nouvel an	200 €	400 €	
	Association Commune (journée)	80 €	/	
	Association hors Commune (journée)	115 €	/	
	Chauffage	30 € octobre à avril		
	Ménage négligé	À la charge du locataire		100 €
Vaisselle	Location Vaisselle	30 €		250 €
	Casse ou Manque	5 €		Vaisselle rendue sale
Matériel	Tireuse à bière	10 €		250 €
	Mange debout	10 €		
	Sono	40 €		

Capacité maximum : 40 personnes.

Food-trucks

Vous pouvez retrouver différents food-trucks sur notre commune, comme des galettes, des pâtes et des pizzas.



Frites



Pâtes



Galettes
Crêpes

Jours de passage de la balayeuse



28 janvier 2026
25 février 2026
25 mars 2026
29 avril 2026
27 mai 2026
24 juin 2026

29 juillet 2026
26 août 2026
30 septembre 2026
28 octobre 2026
25 novembre 2026
23 décembre 2026

Recensement



Tout jeune français qui a 16 ans doit se faire recenser auprès de sa mairie. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches, comme l'inscription au baccalauréat ou au permis de conduire.

Etat civil



Ils se sont dit "oui" :
1 mariage
4 PACS



Bienvenue aux
2 bébés



2 personnes
nous ont quitté

Suivez-nous



télécharger l'application
Intramuros



"commune de Nuillé-le-Jalais"



www.nuillelejalais.fr

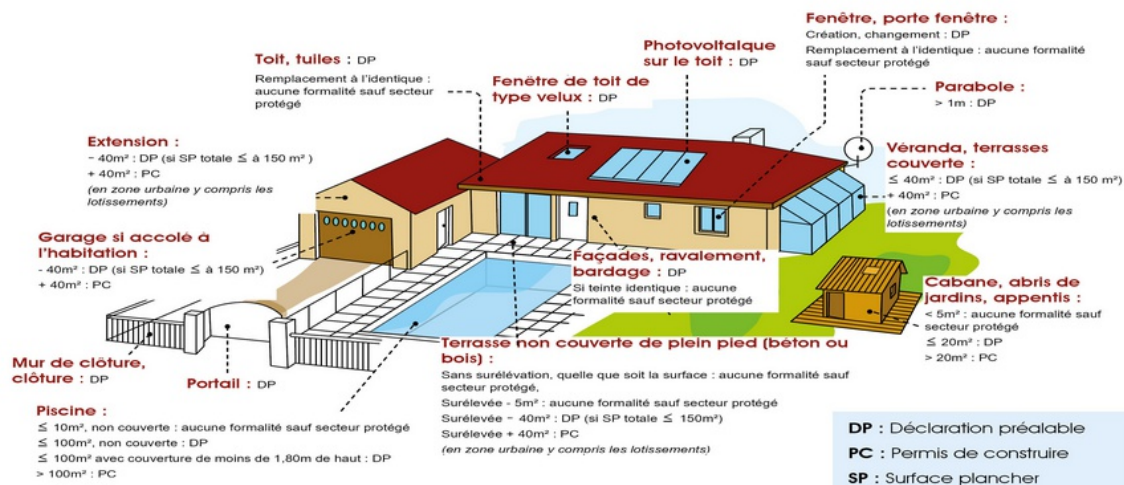
Bien-être et sécurité de tous

Afin d'assurer le confort et la sécurité de chacun de nous, nous tenions à rappeler quelques règles de civisme :

- Le stationnement sur les trottoirs est interdit. Car cela oblige les piétons, nos jeunes qui se dirigent vers l'aire de jeux, les parents qui se baladent avec leur enfant en poussette..., à circuler sur les routes. Des emplacements et des parkings sont prévus à cet effet.
- afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales, nous vous rappelons que l'entretien des buses et les abords de celles-ci (2 mètres en aval et amont) restent à la charge des propriétaires.
- Le débroussaillage est aujourd'hui devenu une obligation, car il évite tout départ d'incendie, en campagne comme dans la commune.
- Des dépôts sauvages ont été remarqués sur la commune. Il est à noter qu'ils sont passibles d'une amende de 135 €.
- La Poste exige que chaque boîte soit identifiable par le nom de l'occupant, afin d'assurer une distribution correcte du courrier.

Autorisations d'urbanisme en cas de travaux ou de rénovation

Informations requises pour votre demande de déclaration préalable de travaux.



Fermeture définitive du réseau cuivre et ADSL

FERMETURE DÉFINITIVE DU RÉSEAU CUIVRE ET ADSL

ON BASCULE TOUS SUR LA FIBRE.

HEUREUSEMENT LA SARTHE EST PRÊTE!

ET VOUS ?

Janvier 2026, fermeture commerciale du réseau téléphonique historique : Il est temps de vous assurer que tous les appareils que vous utilisez sont reliés au réseau fibre optique qui le remplace. Pour vérifier, rendez-vous sur :

ONBASCULETOUS.FR

Sarthe

Petite enfance - Enfance-Jeunesse

DE 0 À 17 ANS

GRANDIR EN GESNOIS BILURIEN

5 INTENTIONS ÉDUCATIVES

- Bien-être et inclusion
- Développement durable
- Culture et créativité
- Ressources locales
- Citoyenneté

0-3 ANS

TEMPS D'ÉVEIL POUR LES TOUT-PETITS

- **DES ANIMATIONS** : chaque semaine sur le territoire à destination des enfants accueillis chez un assistant maternel
- **DES PERMANENCES** : pour informer parents et assistants maternels sur leurs droits et obligations

0-3 ANS

TROUVER LE BON MODE D'ACCUEIL

- **14 CRÈCHES COMMUNAUTAIRES** : Connerré, Lombron, Montfort-le-Gesnois et Saint-Cornelle
- **SEPTEMBRE 2026** : ouverture d'une crèche au Breil-sur-Mérize
- **230 ASSISTANTS MATERNELS** agréés sur le territoire

3-11 ANS

APPRENDRE, JOUER, S'ÉPANOUIR

- **AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE** : 18 accueils périscolaires
- **LES MERCREDIS ET VACANCES** : 9 accueils de loisirs : Ardenay-sur-Mérize, Boulaire, Le Breil-sur-Mérize, Connerré, Lombron, Montfort-le-Gesnois, Saint-Mars-la-Brière, Savigné-l'Évêque, et Torcé-en-Vallée

6-17 ANS

EXPLORER ET MÉGOUVR

- **DE NOUVELLES RÉGIONS** : pratiquer des activités inédites et vivre une expérience collective.
- **NUITEES!** : 6-8 ans
- **SEJOURS!** : 8-11ans et 11-17 ans

11-17 ANS

ACCOMPAGNER VERS L'AUTONOMIE

- **3 ESPACES JEUNESSE** : Boulaire, Lombron, Savigné-l'Évêque
- **EN ACCÈS LIBRE** : après adhésion, les mercredis après-midi et vendredis soirs
- **VACANCES ET PROJETS!** : Sorties, activités de loisirs, sportives et culturelles, formation au baby-sitting, chantiers Argent de Poche

DES QUESTIONS!?

Contactez le service Petite enfance - Enfance - Jeunesse de la Communauté de communes le Gesnois Bilurien

48 rue de Paris - 72160 Connerré
 service-pee@cc-gesnoisbilurien.fr
 02 85 29 92 28 www.cc-gesnoisbilurien.fr

Nuillé-le-Jalais



La vie

intercommunale



Le SIVOS, Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

Le SIVOS, Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire, regroupe les écoles des communes d'Ardenay sur Mérisse, Nuillé le Jalais et Soultré.

Nous gérons uniquement les affaires scolaires (achats des fournitures scolaires, séance de piscine, mobiliers, gestion du personnel SIVOS : ATSEM + Agents techniques + secrétariat SIVOS).

Les communes gèrent leurs bâtiments et leur cantine.

Pour financer le budget du SIVOS, les communes membres versent 1 034 € par enfant.

En 2025, le conseil syndical a été amené à faire des choix difficiles afin de maintenir le budget à l'équilibre.

Claudine OZAN, Présidente du SIVOS



La NASA (amicale du SIVOS)

Anciennement appelée l'Amicale du SIVOS, la NASA (Nuillé Ardenay Soultré Amicale), créée en 2022, est une association regroupant les parents d'élèves des 3 communes qui organisent des manifestations dans le but de financer des projets pour les écoles.

Cette année, l'association a organisé le bric à brac et son marché de producteurs et de l'artisanat à Ardenay, ainsi que le marché de Noël.

Grâce à ces manifestations, la NASA réussit à financer du matériel pour les écoles ou des projets scolaires, et les calculatrices pour les élèves passant en 6ème.

Afin que l'association perdure, n'hésitez pas à les rejoindre : amicale.sivos@gmail.com



Centre LARES



Le centre social LARES, situé à Montfort-le-Gesnois, propose une multitude d'activités et de services, à tous les habitants de la Communauté de Communes, afin de faciliter la vie quotidienne et répondre aux besoins de chacun, en matière de logement, d'insertion ou d'assistance sociale... Il est présent pour vous accompagner dans vos différentes démarches administratives ou dans la conception de vos projets. C'est aussi un lieu de solidarité, de partage, d'écoute, d'échanges entre tous.


Centre LARES

1 place Jacques Moreau-72450 Montfort-le-Gesnois

02.43.76.70.25

messagerie : contact@cslares.fr

Site internet : <http://cslares.fr/>

 Centre Social Lares

La mission locale



Pour qui ? Les jeunes âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, résidant sur le territoire du Gesnois Bilurien, quelle que soit la situation, le niveau scolaire ou la qualification.

Pourquoi ? L'orientation, l'accompagnement au projet professionnel, l'accès à la formation, l'aide à la recherche d'emploi, l'aide aux démarches et à l'accès aux droits (mobilité, logement, santé, citoyenneté...).

Comment ? En prenant rendez-vous, avec un.e conseiller.e à votre écoute pour vous apporter un conseil, une aide et un accompagnement personnalisé. (Prise de RDV au 02 43 71 70 33).

Où ? À Montfort-le-Gesnois (Centre social LARES, situé 1 place Jacques Moreau) les lundis et vendredis ou dans l'une des autres permanences du Gesnois Bilurien : Connerré, Bouloire, Savigné-l'Évêque et Le Breil-sur-Mérize.

France services

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

Vous pouvez être reçu, sur rendez-vous :

Montfort-le-Gesnois 02 43 76 70 25

Le Breil-sur-Mérize 02 72 88 03 62





Communauté de Communes Gesnois Bilurien



Bien chers toutes et tous, habitants du Gesnois Bilurien,

Alors que ce mandat s'achève, je souhaitais partager avec vous un bilan sincère de ces années marquées par des défis majeurs. Dès le départ, les crises successives nous ont confrontés à des choix complexes et à des arbitrages difficiles, exigeant une adaptation permanente. Pourtant, malgré les incertitudes et la diversité des défis, notre territoire a continué d'avancer. Cette résilience témoigne de notre capacité à agir ensemble, avec détermination et solidarité.

Ce résultat collectif est d'abord le fruit de l'engagement sans faille des élus communautaires, jusqu'au bout de leur mandat. Leur implication constante a été essentielle pour maintenir le cap et porter les projets qui nous rassemblent. Je tiens à saluer leur sérieux et leur transparence, même lorsque les décisions à prendre n'étaient pas évidentes. Je n'oublie pas non plus leurs conjoints et leurs familles, dont le soutien et les sacrifices ont permis à chacun de consacrer le temps nécessaire à cette charge particulièrement exigeante.

Autour d'eux, je souhaite aussi remercier les techniciens, dont l'expertise et les conseils ont été précieux, ainsi que les agents de terrain, qui ont su tous s'adapter en permanence aux nombreuses décisions prises. Je pense également aux acteurs économiques, directement concernés par des politiques parfois incertaines, mais qui ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation. Enfin, un merci particulier au monde associatif, véritable clé de voûte de notre savoir-vivre ensemble, et qui contribue chaque jour à faire du Gesnois Bilurien un territoire dynamique et solidaire.

Prendre des décisions dans un contexte aussi mouvementé n'a pas toujours été simple. Les débats ont parfois été vifs, les avis divergents, mais la démocratie a toujours trouvé sa place. C'est cette capacité à échanger, à confronter les points de vue et à avancer ensemble qui a fait notre force.

Les projets menés, petite enfance, jeunesse, emploi, développement économique, culture, mobilité, transition écologique, illustrent cette volonté commune de construire un avenir plus durable et plus équilibré pour notre territoire.

Alors qu'une nouvelle page se tourne, je tiens à vous souhaiter à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année, entourés de vos proches. Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur et réussite, et qu'elle soit surtout marquée par un climat de paix et de sérénité retrouvées.

André PIGNÉ

Président de la communauté de communes du Gesnois Bilurien





Conseil Départemental

Madame, Monsieur,

L'année 2025 a confirmé la vitalité de notre canton. Elle a aussi montré la force de l'action du Département, toujours au service des Sarthois. Dans un contexte économique encore marqué par l'incertitude, nos priorités restent inchangées : protéger, accompagner et investir pour préparer demain.



La solidarité est au cœur de notre engagement. En 2024, plus de 13 millions d'euros ont été consacrés à l'autonomie des personnes âgées, à la protection de l'enfance et à l'insertion. Cette enveloppe, en hausse de 8 % par rapport à 2023, reflète notre volonté de répondre aux besoins croissants des familles, des plus fragiles et des acteurs sociaux du territoire.

Les dotations cantonales, essentielles pour soutenir les projets locaux, se maintiennent à un niveau élevé. Avec plus de 17 000 € alloués cette année, nous accompagnons les communes et les associations dans leurs initiatives : aménagements, équipements sportifs ou culturels, et dynamisme associatif — ce qui fait le lien et l'âme de nos villages.

L'investissement public a connu une progression remarquable : 7,7 millions d'euros ont été injectés sur le canton, soit une augmentation de près de 50 %. Ces fonds financent des travaux de voirie, la modernisation des bâtiments publics et la transition écologique de nos infrastructures. Enfin, notre soutien aux collèges, bien que légèrement revu, reste une priorité. Les 132 000 € alloués en 2024 garantissent le bon fonctionnement et la sécurité du Collège François Grudé, pour offrir aux jeunes les meilleures conditions d'apprentissage.

À travers ces actions, le Département poursuit un objectif clair : faire de notre canton un territoire solidaire, attractif et tourné vers l'avenir. Ensemble, continuons à construire une Sarthe plus proche, plus juste et plus dynamique.

Hélène LE CONTE & Anthony TRIFAUT
Conseillers départementaux



Nuillé-le-Jalais



Souvenirs,
souvenirs

Cette année, la famille Ahier nous a raconté quelques anecdotes de leur enfance passée à Nuillé-le-Jalais au lieu-dit "La Petite Oisellerie"...

La famille Ahier est composée du patriarche Jules Ahier, qui fut Maire de Nuillé-le-Jalais et décoré de la médaille de Vermeil (accordée pour 30 ans de services accomplis en récompense de son dévouement au service des collectivités locales) et de Jeanine Ahier.



Ils eurent cinq enfants, Josiane, Jean-Claude, Nicole, Marie-Claude et Michel.

Voici-ci quelques uns de leurs souvenirs :

"Je me souviens du terrain de foot qu'il y avait en haut de la commune, en montant le long de l'église, aujourd'hui c'est un bois.

Nous y jouions tous les week-ends mais aussi à l'école où nous avions une équipe de CM1 et CM2, qui rencontrait d'autres communes comme Thorigné-sur-Dué, Bouloire, Ardenay-sur-Mérize.

D'ailleurs, je me souviens que Monsieur Rigal, notre instituteur (également Maire de Nuillé-le-Jalais à une époque), nous amenait tous dans la même voiture, entre six et huit joueurs, pour les rencontres extérieurs.

C'est un moment fort de ma jeunesse, où nous avons passé d'agréables moments avec des copains de Nuillé, du hameau des Haies et de Thorigné."

Michel

"De 1968 à 1970, je suis allée au collège de Connerré. Je prenais le car à l'entrée du bourg de Nuillé.

De la maison "La Petite Oisellerie", je descendais la côte en vélo et je le laissais chez Mr et Mme Brault dans leur garage au 25 rue du Sablon et le soir je remontais la côte avec mon vélo."

Marie-Claude



"J'avais tout juste 6 ans et maman partait de "La Petite Oisellerie" avec sa brouette en bois, très lourde, avec la lessiveuse remplie de linge et me mettait aussi assis dans la brouette.

Inutile de vous dire le poids qu'elle devait soulever sur une distance d'environ 1500 mètres.

Je me souviens qu'en travaillant au lavoir, elle discutait avec d'autres femmes. Le travail était rude, il y avait peu de confort et de machines à cette époque.

Après le linge lavé à la main, nous retournions à la maison par la rue Creuse (route des haies). "

Michel



"Le mercredi soir, on allait à pied de "La Petite Oisellerie" voir la Piste aux Etoiles à 20h30 (ça tombait bien car le jeudi il n'y avait pas d'école) chez Mr et Mme Brault car ils avaient la télévision.

Une des rares personnes du village à l'avoir. C'était une grande joie pour nous !"

Marie-Claude

"Je suis allée à l'école de Nuillé à l'âge de 6 ans. Il y avait deux classes, la classe des grands et la classe des petits.

A la sortie de l'école, nous étions plusieurs à rentrer ensemble en vélo, on s'arrêtait chez Madame Froger, l'épicière, pour acheter des bonbons que l'on partageait au lavoir avant de se quitter et monter la côte pour rejoindre la petite Oisellerie. "

Marie-Claude

"A la ferme, nous n'avions pas beaucoup de jouets, donc nous faisons des animaux avec des pommes et des bouts de bois pour faire les pattes ou, avec les épis de maïs, on faisait des poupées, en tirant dessus ça faisait des cheveux longs, mais nous n'avions pas le droit de faire ça souvent, le maïs était réservé aux bêtes.

On faisait du vélo, on ne s'ennuyait pas !"

Josiane

"Pour aller à l'école, mon papa m'emmenait tous les matins, à pied, à travers champs, il y avait également une haie à franchir et il m'emmenait chez Monsieur et Madame Poupfile à La Haute Logerie. Je parlais avec leurs enfants retrouver la famille Jugé et nous allions à travers des chemins jusqu'à l'école de Nuillé. Les grands s'occupaient des petits. Le soir, nous faisons le chemin inverse.

J'ai souvenir aussi des veillées. Nous partions avec toute la famille à pied et à travers champs, passer la soirée avec les voisins, et je me souviens notamment d'un soir par semaine où nous allions voir la piste aux étoiles à la télévision à la Bobaie.

J'allais chercher le pain avec papa, chez Madame Froger, alimentation et bar de Nuillé, il était environ 11 heures, les rencontres étaient nombreuses autour d'un apéritif qui se terminait en début d'après-midi, le bon temps où chacun prenait le temps de vivre et d'échanger dans un lieu rempli de souvenirs : le café du village. "

Michel



Le café du village (alimentation et bar) était situé à l'angle des rues Bel Air et Rougerai

Des années plus tard l'épicerie a été transférée rue du Sablon, toujours tenue par Mme Froger

Ci-dessous Mme Froger tenant son épicerie rue du Sablon

Article de 1995



De gauche à droite :
Marie-Claude, Jean-Claude, Jeanine, Nicole,
Josiane, posant devant La Petite Oisellerie



En 1989, de gauche à droite :
Michel, Josiane, Nicole, Jules,
Jean-Claude, Marie-Claude



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC :

Lundi : 9h00 - 11h45

Mardi : 9h00 - 11h45 et 16h30 - 18h45

Mercredi : fermé

Jeudi : 9h00 - 11h45 et 14h30 - 17h00

Vendredi : 9h00 - 11h45 et 14h30 - 17h00

1er samedi du mois : 9h00 - 11h30

Téléphone : 02 43 89 83 24

contact@nuillelejalais.fr

maire@nuillelejalais.fr



commune de Nuillé-le-Jalais



www.nuillelejalais.fr



Intramuros